



L'ordonnance modifiant la loi de finances de l'État du Cameroun pour l'exercice budgétaire 2024, signée le 20 juin dernier par le président de la République, Paul Biya, a suscité la colère des Camerounais.

En effet, le prix du timbre pour l'établissement des cartes nationales d'identité (CNI) a été augmenté de 2 800 à 10 000 FCFA, ce qui constitue une augmentation de plus de 250% ! Cette décision est considérée comme excessive par de nombreux Camerounais, qui considèrent que cela constitue une atteinte aux droits fondamentaux des consommateurs.

L'Association internationale des consommateurs (Asicom) a dénoncé cette augmentation, qualifiée de "disproportionnée", et sollicite le report de cette augmentation, estimant qu'elle nuit à l'accès à un document administratif essentiel.

Mais pourquoi ce coût élevé ? La raison en est que la nouvelle carte nationale d'identité est censée être délivrée en 48 heures ou moins, grâce au projet de modernisation de l'identification au Cameroun, signé avec le consortium germano-portugais INCM-Augentic. Selon l'ordonnance présidentielle, 90% des recettes issues du droit de timbre pour l'établissement des CNI serviront à rémunérer le partenaire privé, tandis que les 10% restants iront à la Délégation générale à la Sûreté nationale (DGSN).

Concrètement, sur les 10 000 FCFA payés pour la délivrance d'une CNI, le consortium germano-portugais empochera 9 000 FCFA et la DGSN 1 000 FCFA. Ce contrat est signé pour une période de 15 ans.

En fin de compte, ce projet vise à moderniser les centres d'identification existants et à construire de nouveaux centres multifonctionnels ultramodernes dans les régions et les départements du Cameroun. De plus, il prévoit la mise en place d'une application permettant la prise de rendez-vous en ligne.

Mais pour les Camerounais, cette nouvelle carte nationale d'identité ne vaut pas le prix demandé. "Cela fait cinq ans que j'attends qu'on me délivre ma carte nationale d'identité", regrette Maginot Handou. Il espère au moins que cette augmentation garantira la célérité dans le processus de production des cartes nationales d'identité. Mais pour beaucoup, cela ne suffit pas pour justifier un coût prohibitif.

Il est à espérer que les autorités camerounaises prendront en compte les réactions des citoyens et ajusteront ce projet pour faire en sorte que la carte nationale d'identité soit accessible à tous, sans générer une charge financière excessive pour les populations.

---